



Société
canadienne
du cancer



Fonds orientés par le donateur

Votre don peut contribuer à ouvrir la voie à un avenir sans cancer. Grâce à un fonds orienté par le donateur (FOD), vous pouvez aider les personnes atteintes de cancer tout en bénéficiant d'avantages fiscaux en plus de participer à la pérennisation d'un héritage durable avec la Société canadienne du cancer (SCC).

Qu'est-ce qu'un fonds orienté par le donateur?

Un fonds orienté par le donateur est une façon simple et stratégique de soutenir la Société canadienne du cancer. Le FOD vous permet de faire un don de bienfaisance, de recevoir immédiatement un reçu aux fins fiscales et puis, au fil du temps, de faire la recommandation des subventions de votre fonds à des organismes de bienfaisance, comme la SCC. De nombreux donateurs ont recours aux FOD pour planifier leurs dons, soutenir les causes qui leur tiennent à cœur et laisser leur marque philanthropique à travers un héritage durable. Les FOD sont proposés par des fondations publiques, des institutions financières et des fondations communautaires dans tout le Canada.



Le saviez-vous?

Aujourd'hui, 64 % des Canadiens ayant reçu un diagnostic de cancer survivront au moins cinq ans après leur diagnostic; comparativement à 25 % en 1940, année où la SCC a commencé à financer des projets de recherche.

**Ce progrès est attribuable
à la générosité de donateurs
comme vous.**

ÇA PREND UNE SOCIÉTÉ

1 888 939-3333 | cancer.ca/planification

Comment fonctionne un FOD?

1. Vous versez des liquidités, des valeurs mobilières ou d'autres actifs admissibles à votre FOD.
2. Vous recevez immédiatement un reçu fiscal pour don de bienfaisance.
3. Votre contribution est investie et peut fructifier à l'abri de l'impôt.
4. Vous recommandez, lorsque vous le souhaitez, des subventions aux organismes de bienfaisance enregistrés, y compris la Société canadienne du cancer.

Pourquoi faire un don par l'entremise d'un FOD?

Un fonds orienté par le donateur offre plusieurs avantages :

1. des avantages fiscaux immédiats dès que vous contribuez;
2. de la souplesse pour recommander des subventions à votre convenance;
3. une administration simple prise en charge par votre fournisseur de FOD;
4. l'option de faire un don anonyme;
5. des dons fiscalement avantageux, en particulier pour les dons de titres à valeur accrue;
6. la possibilité de planifier des dons pluriannuels ou par testament.

Les FOD et le don testamentaire

De nombreux donateurs choisissent de désigner la Société canadienne du cancer comme conseiller successeur ou bénéficiaire final de leur FOD. Cette décision mûrement réfléchie garantit que votre générosité continuera à changer et à sauver des vies pendant de nombreuses années.

Merci

Près de la moitié des Canadiens recevront un diagnostic de cancer au cours de leur vie, et pour ces personnes, chaque don versé à la Société canadienne du cancer peut changer les choses. Lorsque vous soutenez la SCC au moyen d'un FOD, les subventions peuvent servir à financer nos besoins hautement prioritaires ou les secteurs d'impact les plus importants pour vous.

Votre générosité contribuera à faire avancer la recherche sur le cancer, à financer des programmes de soutien empreints de compassion et à mettre en place des politiques publiques favorisant la santé. Les grands défis de la vie ne peuvent être relevés par une seule personne ou un seul organisme. Ça prend une société pour agir contre le cancer. Merci d'envisager une façon d'aider à changer véritablement les choses pour les personnes qui font face au cancer.

Dénomination sociale : Lorsque vous recommandez une subvention, assurez-vous d'utiliser la bonne dénomination sociale : Société canadienne du cancer.

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 11882 9803 RR0001

Avis de non-responsabilité : Le présent document vise à fournir des renseignements généraux; il ne doit pas être considéré comme un avis juridique, ou autre, sans consulter vos propres conseillers juridiques ou financiers.

Pour en savoir plus sur la manière dont votre contribution créera un impact durable, veuillez communiquer avec nous.

Gabriel Leger, BSc

Gestionnaire des successions et des dons planifiés

Courriel : gabriel.leger@cancer.ca

Tél. : 418 425-4468 | 1-888-405-7664